

Commentaires sur les comptes 2022 et le budget 2023

DEPENSES

8061 Frais généraux : **39.797,04 €** (budget 2022 : 38.640€)

Pour rappel, cela couvre les sous-postes suivants : photocopies, expert comptable, secrétariat social, entretien de matériel, téléphone, assurance travailleurs, assurance véhicules, eau - gaz - électricité, timbres, fournitures de bureau, petit matériel de bureau et informatique, matériel et locations divers, biens d'équipement, entretien des locaux, assurances diverses et autres.

Le détail des dépenses, sous-poste par sous-poste, est disponible sur demande.

Budget 2023 : il est proposé de s'aligner sur les montants des résultats 2022.

Proposition budget 2023: (38.320 €)

8062 Personnel : **302.554,04 €** (budget 2022 : 254.019,23 €)

Pour l'exercice 2022, les frais de personnel pris en charge par le CR Dyle-Gette ont été les suivants (employés, cotisations patronales) :

- *coordination (3/4^e temps - statut APE)* : Jean-Marie Tricot
- *attachée de projets (mi-temps)* : Cathy Delcorps
- *secrétariat - comptabilité (temps plein - statut APE)* : Geneviève Hendrix
- *attaché de projets (temps plein - statut APE)* : Jérémie Guyon
- *attachée de projets (3/5^e temps)* : Isabelle Delgoffe
- *attachée de projets (mi-temps - 7 mois)* : François Riguelle

- Pécules de vacances et prime de fin d'année, augmentations dues aux indexations salariales et à l'ancienneté.

Sont repris également dans ce poste les assurances travailleurs, médecine du travail, mess, vêtements de travail, ...

- Jean-Marie Tricot est passé d'un temps plein à $\frac{3}{4}$ temps à partir du 1^{er} janvier 2022.

- François Riguelle a été engagé au 1^{er} juin 2022. Le Coût de son engagement a été compensé par le passage de JM Tricot à $\frac{3}{4}$ temps.

L'ensemble des activités 2022 prestées par le personnel peuvent être consultées dans le « *bilan d'activités 2022 du CRDG* ». Le programme des activités 2023 de la Cellule de coordination est aussi repris dans les documents annexes.

La différence entre le budget et les résultats s'explique par le changement dans le calcul des réductions APE : elles ne se font plus à la source, mais sont

remboursées via la subvention qui a augmenté d'autant (voir les recettes en 9073).

Budget 2023 : l'augmentation des dépenses s'explique par le fait que François Riguelle sera à $\frac{1}{2}$ temps pendant toute l'année (cad 5 mois de plus qu'en 2022 : +/- 12.500 € de supplément). L'augmentation s'explique aussi par de nouvelles indexations salariales et par l'ancienneté.

Proposition budget 2023 : *(332.770 €)*

8064 Sessions de suivi : **400,96 €** (budget 2022 : 250 €)

Pour rappel, il s'agit des frais destinés au développement du fonctionnement participatif au sein du CRDG : assemblées générales (réunions du Comité de rivière), réunions de l'Organe d'administration de l'asbl, réunions de groupes de travail....

Toutes les réunions qui avaient lieu en visioconférence ont repris en présentiel.

Proposition budget 2023 : *(500 €)*

8065 Charges financières : **1.090,60 €** (budget 2022 : 150 €)

Pour rappel, il s'agit des frais bancaires et des intérêts payés sur le prêt accordé par l'organisme de crédit à finalité sociale Crédal.

En cette année 2022, les subsides de fonctionnement RW et PBW ont été payés plus tardivement, ce qui explique le prêt que nous avons dû souscrire.

Budget 2023 : nos prévisions de trésorerie pour le projet Life Riparias indiquent la nécessité d'un nouveau prêt bancaire pour l'exercice 2023.

Proposition budget 2023 : *(1.500 €)*

8068 Charges camionnette : **2.801,20 €** (budget 2022 : 2.500 €)

Pour rappel, il s'agit des frais nécessaires à l'utilisation de la camionnette du CRDG : assurance, carburant, taxe,....

Proposition budget 2023 : *(2.000 €)*

8162 Inventaire des points noirs: **437,30 €** (budget 2022 : 1.000 €)

Les dépenses correspondent uniquement à des frais de déplacement (pas d'engagement de personnel supplémentaire, comme prévu initialement).

Proposition budget 2023 : *(1.000 €)*

8261 Exposition/animations du CR : **9.665,58 €** (budget 2022 : 4.000 €)

Comme prévu, nous avons renouvelé notre stock de cadeaux promotionnels pour nos visiteurs (montant total : 6.000 €). Nous avons également mis en œuvre la convention avec Jeunes et Nature, pour 10 journées d'animations sur les thèmes de la mare et de la rivière au printemps 2022 (1.900 €)

+ clôture de la licence "Baludik" (1.000 €)

+ frais de réalisation de 2 nouveaux posters et de fourniture d'un présentoir pliable pour stand (325 €)

Budget 2023 : il est prévu de réaliser de nouveaux posters pour l'expo du CRDG, et de réserver un montant pour des frais d'animations scolaires et team building.

Proposition budget 2023 : (2.000 €)

8263 Panneaux nominatifs CE: **4.991,89 €** (budget 2022 : 3.200 €)

Comme prévu, le montant dépensé a permis de passer commande auprès du fournisseur pour équiper les Communes de Perwez, Orp-Jauche, Walhain et Wavre en panneaux « voiries »: 63 panneaux sont venus ainsi compléter le réseau de panneaux nominatifs de type « voirie » déjà en place le long des cours d'eau.

Ce projet étant un co-financement CRDG/communes, nous avons refacturé aux communes un montant total de 3.600 € (voir les recettes en 9074). Le solde à notre charge s'est donc avéré moins élevé que prévu.

Budget 2023 : nous souhaitons réserver un petit montant pour pouvoir répondre à des demandes ponctuelles.

Proposition budget 2023 : (500 €)

8265 Journées wallonnes de l'eau : **4.270,22 €** (budget 2022 : 0 €)

N'ayant pas de nouvelles en début d'exercice budgétaire quant au bon déroulement des JWE cette année (après deux années successives d'annulation pour cause de pandémie), nous n'avions pas prévu de dépenses pour 2022.

Les frais encourus ont porté sur des frais générés pour l'organisation des deux journées de descente de la Dyle en kayak les 26 & 27 mars (2.200 €), sur un chantier de nettoyage de la Dyle (900 €) et sur des animations scolaires (1.000 €).

Pour rappel, les dépenses générées pour les JWE sont couvertes par un subside spécifique octroyé par la RW (voir les recettes en 9073).

Proposition budget 2023 : (4.000 €)

8269 Poissons en classe : **0 €** (budget 2022 : 0 €)

Budget 2023 : une 3^{ème} édition de « poissons en classe » est programmée au 1^{er} trimestre 2023 avec l'école secondaire spécialisée Jean Bosco à Chastre.

Proposition budget 2023 : _____ (500 €)

8271 Supports communication riverains : 0 € (budget 2022 : 700 €)

Manque de temps pour réunir le groupe de travail « sensibilisation des riverains » ce qui ne nous a pas permis de concevoir de nouveaux supports de communication.

Budget 2023 : dorénavant, la Cellule de coordination CRDG préfère travailler de façon autonome. Pour 2023, il est prévu de réaliser une fiche de sensibilisation destinée aux propriétaires de chevaux.

Proposition budget 2023 : _____ (100 €)

8272 Ici commence la mer : 4.774,43 € (budget 2022 : 5.500 €)

Comme prévu, nous avons multiplié les animations « ICLM » pour le jeune public (écoles, maisons des jeunes) + renouvellement du stock d'auto-collants ICLM. Nous avons bénéficié d'un soutien financier de l'in BW pour les animations destinées aux maisons des jeunes (avec la collaboration du CR Senne et de centres culturels locaux) et pour une partie des animations scolaires (voir les recettes en 9074).

Budget 2023 : à prévoir pour des frais d'animations « ICLM »

Proposition budget 2023 : _____ (500€)

8273 Balades nature : 0€ (budget 2022 : 200 €)

Manque de temps pour organiser des balades guidées en 2022.

Proposition budget 2023 : _____ (200 €)

8361 Rencontres thématiques partenaires : 150 € (budget 2022 : 200 €)

Frais d'organisation de la matinée d'info/échanges avec les communes consacrées à l'accès aux subsides RW et PBW « inondations/ renaturation des cours d'eau » le 18/10/2022.

Budget 2023 : une rencontre avec les agents constatateurs et environnement communaux est programmée pour le 09/02/2023.

Proposition budget 2023 : _____ 200€)

8461 Aide aux projets locaux : 17.764,41 € (budget 2022 : 6.500 €)

Comme prévu, les 3 projets introduits par nos partenaires associatifs en 2021 ont été réalisés en 2022, avec une enveloppe globale d'aide du CRDG de 3.000 € : les Amis du Parc de la Dyle (3 panneaux biodiversité - site de Pécrot), Natagora (panneaux et expo sur le castor) et Environnement Dyle (suivi des chauves-souris et kit d'analyse). Quant au projet du club de pêche « La Truite grézienne » (réhabilitation du Ry d'Hèze), l'aide financière du CRDG est à budgéter pour 2023 (500 €).

Par ailleurs, nous avons aussi apporté, comme prévu, un soutien financier pour 3 autres projets locaux, initiés et coordonnés par le CRDG :

- descente de la Dyle en kayak entre Court-St-Etienne et Wavre (frais hors frais « JWE » (voir plus haut) : 12.200 €, dont 10.500 € refacturé aux 4 communes participantes, voir les recettes en 9074) ;
- installation d'un panneau didactique « partage des eaux Escaut/Meuse » à Hannut (500 €, dont la moitié refacturé au CR Meuse aval (voir les recettes en 9074) ;
- installation de frayères végétalisées sur plusieurs cours d'eau en traversée d'agglomérations (2.000 €, dont 1.000 € refacturé à la Commune de Beauvechain, voir les recettes en 9074).

En résumé, le solde des frais à notre charge s'est élevé à 5.950 €, ce qui est proche du montant budgété.

Budget 2023 : 3.500 € sont prévus pour aider des projets locaux + 500 € pour le projet 2022 de la Truite grézienne (voir plus haut).

Proposition budget 2023 : (4.000 €)

8562 Gestion des invasives : **38.913,79 €** (budget 2022 : 30.000 €)

C'est la 13^{ème} année que le Brabant wallon octroie au CRDG un subside complémentaire de 30.000 € pour la lutte contre les espèces exotiques invasives (voir les recettes en 9073). Les principales dépenses réalisées sur ce poste ont été utilisées pour l'engagement de 3 ouvriers à temps-plein de mi-juin à mi-septembre + 1 ouvrier supplémentaire en août et septembre.

La différence avec le montant budgété correspond à l'intervention du CRDG en lien avec la commande de la Ville de Genappe (10.080 €) qui nous est parvenue en cours d'année (voir les recettes en 9073).

Budget 2023 : engagements d'ouvriers spécialisés à durée déterminée (pour les chantiers exclusivement « CRDG ». Le budget sera entièrement couvert par le subside annuel spécifique équivalent octroyé au CRDG par le Brabant wallon pour la lutte contre les espèces exotiques invasives (voir « recettes »).

Proposition budget 2023 : (30.000 €)

8565 Nettoyage des cours d'eau: 9.352,35 € (budget 2022 : 11.000€)

Pour la 6^{ème} année de suite, le CRDG continue à passer des commandes de chantiers de nettoyage des cours d'eau à Aer Aqua Terra Terra, ce qui permet aussi de favoriser les team building avec les entreprises.

De plus, comme chaque année, 3 contrats de bénévolat ont été reconduits courant 2022.

Budget 2023 : il est proposé de s'aligner sur le montant de l'aide octroyée l'année passée.

Proposition budget 2023 : (9.500 €)

8566 Pollutions accidentelles: 100,28 € (budget 2022 : 0 €)

La lutte contre les pollutions accidentelles se poursuit avec les acteurs clés, l'évolution des procédures nécessite un travail en continu au vu des nombreux cas de pollutions recensés au quotidien. Mise en place d'un projet pilote à base de cheveux recyclés avec l'asbl Dung-Dung/Hair Recycle.

Les dépenses correspondent à des frais de déplacement durant l'année.

Proposition budget 2023 : (2000 €)

8567 Convention SPW « EEE/castor » : 0 € (budget 2022 : 0 €)

Budget 2023 : une nouvelle convention a été conclue début 2023 entre la Wallonie et les 14 contrats de rivière de Wallonie, pour une série de missions en lien avec la surveillance des espèces exotiques envahissantes et de certains rongeurs en bord de cours d'eau (castor...). La durée de la convention est de 1 an renouvelable deux fois.

L'engagement de personnel (1 temps-plein à partir du 1^{er} avril 2023) est prévu dans le cadre de cette convention. Les frais générés par ce projet seront couverts par une subvention spécifique de la RW (voir les recettes en 9073).

Proposition budget 2023 : (48.750 €)

8660 à 69 Life Riparias: 7.422,63 € (budget 2022 : 0 €)

Il s'agit surtout de frais de personnel affecté au projet (Jérémie Guyon et Geneviève Hendrix). Les montants à affecter n'avaient pas pu être estimés au moment de l'élaboration du budget. Les frais encourus ont été couverts par les subsides Riparias en provenance de l'Europe et de la Wallonie (voir les recettes).

Budget 2023 : l'année 2023 verra l'engagement d'équipes d'ouvriers durant la période de juin à septembre (coûts salariaux estimés à 72.300 € pour 2023). De plus, deux utilitaires seront acquis dans le cadre de ce projet : achat pour un 6 mètres cube et leasing pour un 3 mètres cube (frais pour les véhicules, le carburant et les déplacements estimés à 33.000 € pour 2023).

En principe, l'intégralité des frais liés au projet Riparias sont couverts par les subsides de l'Europe et de la Wallonie (voir les recettes).

Proposition budget 2023 : _____ (108.500 €)

8961-62 Autres activités générales : **2.167,87€** (budget 2022 : 1.500 €)

Pour rappel, il s'agit de dépenses que l'on ne peut pas attribuer à un projet spécifique du CRDG et qui ne rentrent pas non plus dans le cadre des frais généraux de fonctionnement (frais de déplacement, petit matériel ...).

Les dépenses correspondent aussi aux frais d'organisation de la visite guidée à Leuven destinée aux communes (« Leuven, entre Dyle et ville : un paris réussi ! ») le 24 septembre 2022 (835 €).

Proposition budget 2023 : _____ (2.0000 €)

8963 Signature du PA: **0 €** (budget 2022 : 0 €)

Budget 2023 : dépenses nécessaires à l'organisation de la cérémonie de signature du Programme d'action 2023-2025 du CRDG, qui se déroulera à Mont-St-Guibert le 21 mars 2023.

Proposition budget 2023 : _____ (2.000 €)

**Nos proposons de constituer un fonds affecté avec le montant du bénéfice.
Le montant de ce fonds s'élève à 23.000 euros.**